

Décision du Président

**Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)
Transaction n°43532**

Le Président du Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5212-1 et suivants ;
Vu les délibérations du Comité Syndical CS 2-01-2020 et CS 4-19-2022 du 4 octobre 2022 définissant les délégations permanentes au bureau syndical et au Président ;

Vu la délibération du Comité Syndical CS 3-6-2020 du 8 octobre 2020 concernant la gestion et la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) ;

Considérant la nécessité de valoriser les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) des Collectivités Territoriales de Savoie ;

Considérant le dépôt 2025-05 (SIEA P5) n° 10607NOB/77339 du 16/05/2025 et la nécessité pour le SDES de récupérer les Certificats d'Économie d'Énergie concernés ;

DÉCIDE

Article 1er : D'autoriser la signature de la transaction d'échange de CEE suivante :

Transaction	Volume (kWh cumac)
N°43532	10 319 400

Article 2 : La Directrice des services est chargée de l'application de la présente décision.

La Motte-Servolex, le